



UNION NATIONALE DES MEDECINS SPECIALISTES CONFEDERES

79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS - Tél. : 01.44.29.01.30. - Fax : 01.40.54.00.66.

www.umespe.com - umespe@club-internet.fr

PARIS, le 6 juillet 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE GOUVERNEMENT ABANDONNE LA MÉDECINE SPÉCIALISÉE LIBÉRALE

5/ L'absence de maîtrise à l'hôpital public

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle que pour de nombreuses situations pathologiques (chirurgie, oncologie, endoscopie, imagerie...) la majorité des actes sont réalisés par des médecins spécialistes libéraux dans des conditions de production de coût largement inférieures aux structures hospitalières.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. souligne que 20 % des prescriptions réalisées en ville sont initiées par l'hôpital avec une tendance croissante à l'externalisation.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. s'étonne, par exemple, que les prescriptions de transport qui sont réalisées à partir des structures hospitalières évoluent à plus de 10 % d'augmentation par an, sans aucune traçabilité individuelle.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. demande la mise en place d'une informatique efficace responsabilisant chaque prescripteur à l'hôpital comme ceci est réalisé en ville depuis de nombreuses années.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. s'indigne d'un ONDAM de ville largement inférieur à celui de l'hôpital (1,1 contre 3,5 % en 2006) entraînant le déclenchement du Comité d'Alerte et des mesures de pénalités financières inacceptables pour les médecins spécialistes libéraux.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. comprend que désormais le mot d'ordre du gouvernement pour les spécialistes libéraux est « TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS ».